HONORE DAUMIER (1808—1873)

HONORE DAUMIER (1808—1873)

Description	Hypothèses

Documents d'accompagnement

Article « GREVE »

de l'Encyclopaedia Universalis (Hélène Sinay, professeur émérite à la faculté de droit à Strasbourg)

L'ère des grands conflits s'ouvre en France par la célèbre révolte des canuts (nov. 1831), c'est-à-dire des ouvriers de la soie, qui n'étaient nullement les « parias » de la classe ouvrière. C'étaient des travailleurs très qualifiés, que la longue pratique d'un métier avait affinés. Or, après les événements de 1830 qui avaient porté un coup sérieux à la soierie lyonnaise, les prix de façon avaient très sensiblement baissé. Et malgré une reprise des ventes en 1831 (le marché américain qui commençait à s'ouvrir compensait la perte de certains débouchés en Europe), les prix de façon n'avaient pas augmenté, bien que les métiers fussent « couverts d'étoffe » et que les canuts dussent travailler dix-huit heures par jour (de 5 h du matin à 11 h du soir !). Dans cette conjoncture, le préfet de Lyon, Bouvier-Dumolart, obtint la signature d'un accord collectif entre fabricants et représentants des chefs d'atelier, augmentant le tarif des prix de façon. Mais de nombreux fabricants ne se sentirent pas engagés par les signatures de leurs délégués dont ils contestèrent le mandat et ils refusèrent d'accepter le nouveau tarif. D'où l'émeute au cri célèbre de « Vivre libres en travaillant ou mourir en combattant ». Après la capture du général de la Garde nationale, la grève se transforma en insurrection armée et d'émeute devint révolte. L'hôtel de ville de Lyon fut occupé par les insurgés. Mais les chefs ouvriers qui n'étaient « entrés en grève » que pour obtenir la correcte application de l'accord collectif ne surent plus que faire de leur victoire et, bien vite, les forces de l'ordre reprirent le dessus. Le maréchal Soult réoccupa la ville et le prince d'Orléans y fit son entrée solennelle. Quant au préfet, il paya de sa destitution sa relative bienveillance à l'égard des revendications ouvrières. En définitive, le tarif fut proclamé nul et non avenu (par un arrêté du maréchal Soult). C'était le total échec de cette première grande grève. Mais qu'à cela ne tienne : en cette grève, comme en toute autre, les résultats immédiats ne sont pas seuls révélateurs : plus qu'eux importent les répercussions du mouvement à long terme. Or la révolte des canuts a fait naître dans la conscience ouvrière le sentiment d'une réelle communauté d'intérêts.

Remise au dépôt légal le 15 décembre 1831, Gargantua fut exposée dans la vitrine de La Caricature, galerie Véro-Dodat, pour attirer les badauds, avant que tous les exemplaires ne soient saisis par la justice et la pierre lithographique brisée.

Son inspiration rabelaisienne[1] et scatologique[2] constituait évidemment une grave offense à la personne du roi, dont on notera que le visage épouse déjà la forme d'une poire (selon l'idée de Philipon, souvent reprise ensuite par Daumier).

Elle valut de fait au dessinateur d'être condamné à six mois de prison et à une amende de 500 F « pour excitation à la haine et au mépris du gouvernement ». Laissé en liberté provisoire, Daumier ne sera incarcéré qu'après la publication, en août 1832, de deux autres charges contre le régime, Les Blanchisseurs et La Cour du roi Pétaud.

1. Rabelaisienne : de Rabelais (env. 1494—env. 1553), auteur de Gargantua
2. Scatologique : en rapport avec les excréments, la grossièreté.

Le 1er décembre 1832, les Parisiens découvrent un nouveau journal. Tiré à 200000 exemplaires, son premier numéro est diffusé gratuitement. Son titre? «Le Charivari». Il a été fondé par Charles Philipon, un «républicain pugnace» qui, deux ans auparavant, a déjà lancé «la Caricature», journal dont Baudelaire dira qu'il était «une prodigieuse comédie satirique […] où défilent, affublées de costumes variés et grotesques, toutes les honorabilités politiques». Parmi les collaborateurs de ces deux titres, un jeune homme qui rêve de devenir peintre, Honoré Daumier.

Bernard Géniès, le Nouvel Obs, « Il nous faudrait un Daumier ! ».

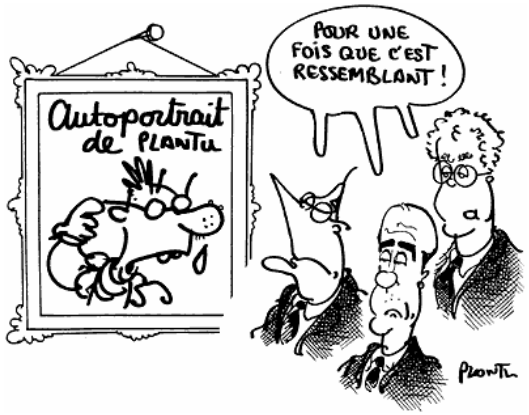

De la description ...

Gargantua est l'une des toutes premières grandes lithographies politiques de Daumier. On y voit le roi Louis-Philippe assis sur son trône et qui accueille dans sa bouche immense une longue échelle descendant jusqu'au sol. Sur cette échelle grimpent des valets qui déversent des hottes d'écus dans la bouche du roi. En bas à droite, une hotte est en train d'être remplie avec l'argent qu'apporte une multitude dans laquelle il faut reconnaître des artisans et négociants. Sous l'échelle, aux pieds du roi, des personnages mieux vêtus, des privilégiés, récoltent les pièces échappées pendant le transport. Enfin, en bas à gauche, des notables en habit attrapent les brevets et les décorations qui tombent du trône royal (en fait une chaise percée) et se précipitent vers l'Assemblée nationale.

Auteur : Robert FOHR

... à l'analyse

Gargantua-Louis-Philippe, c'est l'Etat sous son aspect fiscal. A travers cette planche, Daumier, artiste républicain, s'en prend donc à un régime qui, au mépris des aspirations démocratiques de 1830, profite surtout aux notables, nouveaux oisifs, opposés ici aux gens qui travaillent et produisent (noter, sur la droite, comme l'horizon est clair derrière eux, au-dessus du paysage maritime et industriel, et comme il est noir au-dessus du Palais-Bourbon à gauche). La critique formulée ici par Daumier doit être cependant interprétée à la lumière des conflits politiques du temps, car il est clair que, dans l'idéologie libérale autant que dans l'idéologie républicaine, le travail des « gens utiles » revêtait une valeur éminemment positive. Il faut souligner aussi que la parution de Gargantua intervient à un moment où la répression menée par le gouvernement « de résistance » contre l'agitation politique et sociale se durcit, dans un climat de malaise économique : les manifestations républicaines sont réprimées dans la capitale (juin-octobre) et, à Lyon, l'insurrection des ouvriers canuts, qui réclament la fixation d'un barème de salaires, éclate le 20 novembre et sera réprimée le 3 décembre. A ces différents événements, Daumier consacra plusieurs lithographies.

Auteur : Robert FOHR

Caricatures

La caricature est par définition une représentation graphique outrancièrement expressive d'un individu déterminé. Nécessairement ressemblante, la caricature déforme et charge les traits essentiels d'un visage, d'une attitude, d'un caractère.

Le terme vient de l'italien **caricare** (charger) et fit son apparition au 13e siècle. La caricature existait cependant longtemps avant de recevoir ce nom de baptême!

Il est difficile de déterminer exactement l'origine de la caricature. C'est un mode d'expression qui ne peut se manifester que dans un contexte culturel élevé, dégagé de sujétion superstitieuse ou fétichiste.

La caricature exige une pensée rationnellement organisée capable d'introspection perspicace, de synthèse critique et, sur le plan graphique, d'une maîtrise affirmée du portrait.

Dans les civilisations égyptienne et mésopotane, la caricature n'aurait pu se manifester : toutes les réalisations artistiques y étaient conditionnées par des motifs d'ordre religieux ou dynastique. En revanche, dans la Grèce antique, aux environs du 5e siècle, la conscience critique conduit à la satire d'hommes illustres et à la satire de la mythologie.

Durant le Moyen Âge, les préoccupations des artistes graphiques sont essentiellement religieuses et ce que l'on pourrait confondre avec la caricature - comme par exemple, les innombrables sujets représentés sur les chapiteaux romans - tient davantage du fantastique, du grotesque et du symbole.

Il faut attendre **la fin du 16e siècle** pour retrouver la caricature dans son sens initial, qui implique les notions de ressemblance, d'exagération et de charge. Annibal Carrache (1560-1609) est l'auteur des premiers portraits-charges, exécutés dans le but de divertir, de faire rire. Ils représentent des personnages de la rue.

On ne peut cependant pas tout à fait parler de caricatures, car Carrache se contente de saisir et de reproduire fidèlement le ridicule de certains traits. Le Bernin sera le premier à introduire dans ses dessins la déformation des traits d'un individu. Grâce à lui, le genre sera diffusé en France. Ses caricatures sont remarquables de concision.

A la fin du 18e siècle et au début du 19e siècle, la caricature devient une arme de choix de la satire politique et sociale dans les pays où s'épanouit un climat libéral et démocratique, notamment en Angleterre.

Très influencée par son homologue anglaise, la caricature française trouve son meilleur représentant en Charles Philippon (1806-1862), fondateur de deux journaux humoristiques, La Caricature (1830) et Le Charivari (1832), auxquels collaborèrent de grands peintres.

Mais les charges politiques ne sont guère alors appréciées du pouvoir et la censure intervient sous forme de procès, de saisie, d'amendes et même d'emprisonnements. En 1835, Louis-Philippe interdit la satire politique. Les dessinateurs se tournent alors vers la satire des moeurs. Schématiquement, on peut dire que la caricature connaît tout au long du 19e siècle des éclipses. Inexistante en période de régime fort, elle retrouve sa virulence en régime libéral ou dans les époques de crise. De grands peintres comme Claude Monet, Toulouse-Lautrec ont laissé d'excellentes caricatures.

De nos jours, la caricature est toujours présente dans les journaux et les revues. Elle s'attaque aux hommes politiques, aux vedettes du cinéma et de la chanson, aux écrivains, aux journalistes, etc. Il existe même des recueils de caricatures, regroupant les meilleures productions du genre.

Influencé par des phénomènes de mode, par les sujets sélectionnés, par sa formation graphique, par ses goûts et talents personnels, chaque caricaturiste a son style et se fait reconnaître à des traits récurrents.

La caricature est drôle et cruelle à la fois. Elle devrait nous faire réfléchir sur les rapports entre l'être et le paraître et nous faire comprendre qu'il est bon de relativiser certaines vérités trop évidentes, à nous mettre perpétuellement en question.

Pourquoi donc ne pas commencer par faire, chacun pour soi, notre propre caricature ?

d'après La Grande Encyclopédie Larousse

HONORE DAUMIER (1808—1873)

A

B 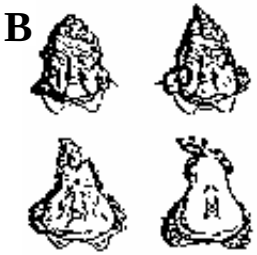

C

D

E

Observez les caricatures reproduites ci-dessus. Lisez les informations suivantes et identifiez la caricature qui correspond à chacune de ces informations.

1. Caricature à la plume, rehaussée à l'aquarelle de J.B. Tiepolo (1696-1770).
2. Caricatures françaises : Louis-Philippe, roi de France, par Charles Philippon (1806-1862). La forme du visage et de la tête se modèle progressivement.
3. Caricatures françaises : deux écrivains français célèbres.

- ->à gauche : Honoré de Balzac, par Honoré Daumier (1808-1879)
- ->à droite : Edmond Rostand, par Sem (alias Georges Goursat, 1863-1931)

4. Caricature anglaise de Gillray : l'Assemblée nationale pétrifiée.

La caricature devint en Angleterre, à la fin du 18e siècle et au début du 19e siècle, une arme politique.

5. Caricature d'un personnage de l'entourage du pape Urbain VIII, par Le Bernin.

Exploitation du texte « Caricatures »

1- Comment pourriez-vous définir la caricature ?

2. D'où vient le mot caricature et que signifie-t-il ?

3- Pourquoi est-il difficile de déterminer l'origine de la caricature ?

4. Quelle était la situation de la caricature

a) au cours de l'Antiquité
- en Égypte, en Mésopotamie?
- en Grèce?

b) au cours du Moyen Âge
- en France?
- dans les pays nordiques?
- en Angleterre?

5. Quelles conditions doivent être remplies pour qu'une société développe l'art de la caricature ?

6. A la fin du 16e siècle, on retrouve des caricatures “au sens initial”, original du mot. Quelles notions de base la caricature implique-t-elle ?

7. Quelle est l'importance dans l'histoire de la caricature
   a) d'Annibal Carrache ?
   b) de Bernini (Le Bernin) ?

8. Quelle fonction remplit la caricature à partir du 18e siècle ? Pourquoi a-t-elle exercé cette fonction à partir du 18e siècle? Surtout en France ?

9. Pourquoi est-il question (dans le texte) de Charles Philippon? De quoi est-il le fondateur ?

10. Quelles voies (deux) la caricature du 19e siècle prend-elle en France ?

Corrigé questionnaire

1. La caricature est une représentation graphique outrancièrement expressive d'un individu déterminé. Nécessairement ressemblante, elle déforme ou/et charge les traits essentiels du visage ou d'une attitude.

2. Le mot vient de l'italien caricare et signifie “qui charge”.

3. La caricature existait longtemps avant de recevoir son nom de baptême.

4.a. Dans les civilisations égyptienne et mésopotane, la caricature n'existait pas : toutes les réalisations artistiques y étaient conditionnées par des motifs religieux ou dynastiques.

b. Au cours du Moyen Âge, les préoccupations des artistes graphiques étaient essentiellement religieuses et moins portées vers la caricature.

5. C'est un mode d'expression qui ne peut se manifester que dans un contexte culturel élevé, dégagé de sujétion superstitieuse ou fétichiste.

6. La caricature implique des notions de ressemblance, d'exagération et de charge.

7.a. Annibal Carrache est l'auteur des premiers portraits-charges, exécutés dans le but de divertir, de faire rire.
b. Le Bernin (Bernini) a été le premier à introduire dans ses dessins la déformation des traits d'un individu.

8. La caricature devient une arme de choix de la satire politique et sociale dans les sociétés où s'épanouit un climat libéral et démocratique.
On ironise les régimes politiques. La révolte se manifeste. En 1789 a lieu la Révolution.

9. Charles Philippon est le meilleur représentant de l'art de la caricature française au cours du 19 e siècle. Il a fondé deux journaux humoristiques : La Caricature (1830) et Le Charivari (1832).

10. Les deux voies sont la caricature politique & la caricature sociale
Sous des régimes forts, la caricature est sujette à des mesures de censure.

2.
1c - 2b - 3d - 4e - 5a